



Sejours été
2025



La Mun,
une belle
Je leur s



Dimitri Mendy

Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse

Municipalité est ravie d'offrir aux jeunes Aubergenvillois ces 4 séjours estivaux, une belle opportunité pour eux de vivre de nouvelles expériences durant les vacances. Nous souhaitons un excellent été, que ce soit en famille, au sein de nos structures de loisirs enfance-jeunesse ou lors de ces colonies d'été.

Bonnes Vacances à tous !



Lieu : BLAINVILLE SUR MER
Organisme : UCPA Tootazimut
Durée : 7 jours
Dates : Du 25 au 31 juillet
Hébergement : Village Vacances
Âge : 6 - 11 ans

ESCALE NORMANDE

BLAINVILLE SUR MER
MANCHE (50)

Séjour n°1 : 6 – 11 ans
(Enfants nés entre 2014 et 2019)

Du 25 au 31 juillet

Venez vivre une expérience inoubliable alliant sport, découverte et détente !

Partez également à la découverte du patrimoine culturel, historique et architectural de Gouville-sur-Mer, avec une visite d'une exploitation ostréicole pour en apprendre plus sur l'ostréiculture locale. Profitez de randonnées pédestres, de baignades en piscine chauffée et couverte, ainsi que de moments de détente sur la plage. Un séjour riche en sensations et en découvertes vous attend !

Au programme : voile, stand-up paddle, char à voile, ainsi qu'un atelier de fabrication et technique de vol de cerfs-volants.

À prévoir après acceptation :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie des vaccinations
- Attestation de réussite au test d'aisance aquatique

PASSION EQUITATION

ARQUIAN

NIEVRE (58)

Séjour n°3 : 6 – 11 ans

(Enfants nés entre 2014 et 2019)

Du 6 au 12 juillet

Plongez au cœur d'une aventure alliant équitation, sports et détente ! Avec 6 séances de 3h au centre équestre, vous apprendrez à panser, seller, brider, vous initierez à la voltige et développerez une belle complicité avec les chevaux à travers des jeux et des moments de familiarisation avec les animaux.

Un séjour dynamique et passionnant, parfait pour les amoureux du sport et des animaux !

Au programme : tennis, baignades dans une piscine couverte et chauffée, animations sportives variées : foot, basket, volleyball, minigolf, badminton, babyfoot, ping-pong et bien plus encore !

À prévoir après acceptation :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie des vaccinations



Lieu : ARQUIAN

Organisme : Evasion 78

Durée : 7 jours

Dates : Du 6 au 12 juillet

Hébergement : Centre Equestre

Âge : 6 - 11 ans



Lieu : WIMEREUX
Organisme : Concorde
Durée : 7 jours
Dates : Du 14 au 20 juillet
Hébergement : Gîtes
Âge : 11 - 15 ans

MER ET SPORTS

WIMEREUX

PAS DE CALAIS (62)

Séjour n°2 : 11 – 15 ans

(Enfants nés entre 2010 et 2014)

Du 14 au 20 juillet

Plongez dans une semaine d'activités sportives, ludiques et nautiques !

Explorez les richesses de l'océan avec une visite de l' Aquarium Nausicaá et une sortie pêche à pied pour découvrir la faune du littoral. Amusez-vous lors d'une chasse au trésor, participez à des tournois de beach volley et beach soccer, et testez votre sens de l'observation avec un rallye photo.

Sans oublier les moments de détente avec des baignades et des jeux sur la plage ! Une aventure inoubliable entre sport et découverte vous attend !

Au programme : sensations fortes en catamaran, paddle géant, char à voile, kayak et planche à voile pour une immersion totale dans le monde marin.

À prévoir après acceptation :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie des vaccinations
- Attestation de réussite au test d'aisance aquatique

SPORTS MECANIQUES

SAINT SECONDIN

VIENNE (86)

Séjour n°4 : **11 – 15 ans**

(Enfants nés entre 2010 et 2014)

Du 7 au 14 juillet

Préparez-vous pour un séjour plein de sensations fortes avec des activités motorisées moto-cross, quad, trottinette électrique et overboard pour une dose de vitesse et de liberté !

En plus de ces défis sportifs, profitez d'une journée exceptionnelle au choix : découverte high-tech au Futuroscope ou aventures aquatiques à l'Aquascope !

Au programme : baignades à l'espace aquatique et un tournoi multi-sports au City pour des moments de convivialité et de compétition. Un séjour intense et inoubliable vous attend !



Lieu : SAINT SECONDIN

Organisme : Concorde

Durée : 7 jours

Dates : Du 7 au 14 juillet

Hébergement : Châlets

Âge : 11 - 15 ans

À prévoir après acceptation :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie des vaccinations
- Attestation de réussite au test d'aisance aquatique

Modalités

Les séjours « Été » sont réservés aux enfants aubergenvillois, nés entre 2010 et 2019*.

Comment s'inscrire ?

Pour que votre enfant parte en séjour, merci de compléter la **fiche de pré-inscription** insérée dans cette plaquette ou mise à disposition sur le site de la ville. La transmettre au service Enfance Scolaire, le **4 mai 2025 au plus tard**, accompagnée d'un chèque de 60 € ou bon VACAF.

Y joindre vos justificatifs de ressources pour le calcul de votre facture suivant votre quotient familial (dernier avis d'imposition, ou les 3 derniers bulletins de salaire ou de France Travail ou votre numéro d'allocataire de la CAF).

Déroulement de l'inscription

Les demandes de préinscriptions seront enregistrées. Les enfants n'étant jamais partis en séjour été organisé par la ville seront prioritaires.

Les familles dont la demande sera refusée seront contactées par téléphone au **plus tard le 28 mai 2025**.

Un courrier d'acceptation et votre facture **vous**

seront envoyés au plus tard le 6 juin 2025. Le chèque d'acompte ou le bon VACAF viendra en déduction de la facture.

Dans le cas contraire, un courrier de refus vous sera transmis, avec restitution du chèque.

Pièces à fournir

Le dossier sanitaire reçu devra être complété et remis au service Enfance Scolaire impérativement **3 semaines avant le départ**, accompagné de toutes les pièces demandées.

Si votre dossier est incomplet ou rendu hors délai, votre inscription sera annulée et le séjour pourra être attribué à un autre enfant sur liste d'attente.

Désistement après inscription

Tout désistement doit faire l'objet d'un courrier des parents.

Sauf circonstances exceptionnelles, en cas de désistement moins de 30 jours avant le départ, l'acompte de 60 € ne sera pas remboursé.

* Les enfants doivent avoir 6 ans révolus au moment du départ en séjour.

De plus, la famille devra s'acquitter du montant facturé à la ville par l'organisme (sorties prévues...). Toutes inscriptions à un séjour, suivies d'un désistement, seront considérées comme séjour effectué pour les demandes formulées les années suivantes.

Précautions indispensables

Le vol n'étant pas compris dans les assurances, merci de prendre les précautions suivantes : pas d'objets de valeur, de vêtements de marque, téléphone portable, appareil photo numérique.

En aucun cas, la ville ou l'organisme ne pourraient être tenus pour responsable des pertes, dégradations ou vols intervenus au cours du séjour et aucun remboursement ne sera effectué.

La mairie se réserve le droit de modifier la destination des séjours en cas de force majeure, voire de les annuler, faute de participants.

La mairie se réserve le droit d'annuler des séjours si le contexte sanitaire lié à une pandémie de telle que la Covid-19 l'y contraint.

Tranches de quotient familial		Séjour 1	Séjour 2	Séjour 3	Séjour 4
1	0 à 4 947 €	98,21€	98,21€	98,21€	112,24€
2	4 948 à 7 768 €	113,47€	113,47€	113,47€	129,68€
3	7 769 à 10 592 €	134,54€	134,54€	134,54€	153,76€
4	10 593 à 13 424 €	156,10€	156,10€	156,10€	178,40€
5	13 425 à 16 258 €	182,49€	182,49€	182,49€	208,56€
6	> 16 258 € ou sans définition de quotient	210,91€	210,91€	210,91€	241,04€

QUOTIENT = REVENU NET ASSIMILE IMPOSABLE 2023 (avis d'imposition 2024) / NOMBRE DE PARTS

Fiche de préinscription

À déposer dûment remplie en Mairie avant le 4 mai 2025*

Accompagnée d'un chèque de 60 € ou bon VACAF

Séjours réservés aux enfants de 6 à 15 ans (nés entre 2010 et 2019)**

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Sexe : masculin féminin

Nom des parents : Téléphone portable :

Adresse : Mail :

SÉJOUR SOUHAITÉ

• **1^{er} choix : Nom du séjour :**

Dates :

• **2nd choix : Nom du séjour :**

Dates :

* Pensez à apporter votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023) ou photocopie des 3 derniers bulletins de salaire ou 3 bulletins France Travail et numéro d'allocataire de la CAF afin que votre facture soit calculée suivant votre quotient familial.

** Les enfants doivent avoir 6 ans révolus au moment du départ en séjour.

Date :

Signature du (des) parents



Renseignements

Mairie d'Aubergenville
Service Enfance scolaire

1 av. de la Division Leclerc
78 410 Aubergenville

www.aubergenville.fr - enfance.scolaire@aubergenville.fr
Tél. : 01 30 90 45 70